



Recrutement de fonctionnaires

Quand la ténacité syndicale paye !

Une annonce du ministre de l'agriculture sur la reprise du recrutement de techniciens fonctionnaires à partir de 2024.

Lors du séminaire des cadres de direction de l'ONF des 7 et 8 novembre 2023, le ministre de l'agriculture, Marc Fesneau, a annoncé pour 2024 l'organisation d'un concours de techniciens supérieurs du ministère de l'agriculture (TSMA), option forêt. C'est un premier pas important qui doit aboutir, après des années de disette, à l'affectation de techniciens forestiers fonctionnaires à l'ONF.



Depuis des années, EFA-CGC et la plupart des organisations syndicales dénonçaient la fin du recrutement de techniciens fonctionnaires, et ses conséquences sur la capacité de notre établissement à mener à bien ses missions de police, malgré la modification de la loi pour permettre l'assermentation partielle des techniciens salariés.

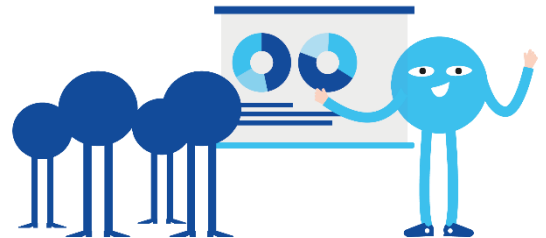
La ténacité et la constance de l'intersyndicale ONF (voir le communiqué de 2018) sur ce sujet sont enfin récompensées. Bien que prévu en faible nombre, nous saluons ce recrutement annoncé. Couplé au maintien du nombre de personnels pour la seconde année, il s'agit d'un tournant dans la politique de notre établissement, après 20 ans de réduction et de privatisation des emplois.

Pour EFA-CGC il est primordial que les métiers techniques de l'ONF puissent être exercés en parfaite intelligence entre des personnels de tous statuts : en parallèle du recrutement des TFT salariés, nous soutenons le recrutement de fonctionnaires en UT pour accomplir toutes nos missions, notamment les tournées de surveillance avec arme de service.

Vigilance sur la formation

Le ministre a annoncé que la formation de ces fonctionnaires, ainsi que celle des nouveaux techniciens forestiers salariés, serait organisée en partenariat avec l'INFOMA (service de formation du ministère de l'agriculture), et non directement par l'ONF. Quel que soit le partenariat, EFA-CGC se battra pour que les personnels nouvellement recrutés soient formés à l'exercice de leur futurs métiers par des experts et professionnels de l'ONF.

Le transfert des savoirs est plus que jamais important pour préserver la forêt !



EFA-CGC à vos côtés pour défendre vos intérêts collectifs et individuels.

Retrouvez-nous sur : www.efa-cgc.net

